

UNIMED

Siège social : B.P.38 ZI Kalaa Kébira - 4060

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Messieurs les actionnaires de la société « Unimed », sont invités à assister aux travaux de l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra **le Mardi 28/06/2022 à 16 h 00** au siège social de la société sis à la ZI Kalaa Kébira – 4060, Sousse, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2021 et quitus aux administrateurs.
- Lecture des rapports, général et spécial des commissaires aux comptes, approbation des états financiers de l'exercice 2021 ainsi que des opérations constituant des conventions règlementées,
- Affectation des résultats.
- Distribution des dividendes.
- Renouvellement des mandats des administrateurs.
- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes « CAF ».
- Ratification de la nomination du représentant des petits porteurs d'actions telle que décidée par l'Assemblée électorale.
- Pouvoirs pour formalités.

Cet avis constitue une convocation personnelle à tous les actionnaires de la société « Unimed ».

Les actionnaires pourront assister personnellement aux travaux de l'Assemblée générale sur simple justification de leurs identités (carte d'identité nationale) ou se faire représenter par un mandataire, moyennant un mandat spécial revêtu de leurs signatures légalisées.

Nul ne peut représenter un actionnaire à l'Assemblée s'il n'est lui-même actionnaire d'UNIMED.

Toutefois les personnes morales sont valablement représentées par leurs Présidents Directeurs Généraux ou leurs gérants ou toute autre personne dûment et expressément mandatée à cet effet.

Les actionnaires doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée générale, être inscrits sur le registre de la société, seize (16) jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

Tous les documents concernant l'Assemblée générale sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société.

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

La société UNIMED publie ci-dessous le projet de résolutions à soumettre à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 28 Juin 2022.

1^{ère} résolution : Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2021, et quitus aux administrateurs.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2021, approuve ce rapport dans son intégralité et donne en conséquence quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'administration de leur gestion durant l'exercice 2021.

2^{ème} résolution : Lecture des rapports, général et spécial des commissaires aux comptes, et approbation des états financiers de l'exercice 2021, ainsi que des opérations constituant des conventions réglementées.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports, général et spécial, des commissaires aux comptes sur l'exercice 2021, approuve, dans leur intégralité, les états financiers dudit exercice, ainsi que les opérations constituant les conventions règlementées.

3^{ème} résolution : Affectation des Réserves

Les membres de l'Assemblée décident d'affecter un montant de 13 000 000DT des réserves ordinaires au compte des résultats reportés :

Réserves ordinaires avant affectation	39 998 011 DT
Total à affecter au compte des résultats reportés antérieurs	13 000 000 DT
Total des réserves ordinaires après affectation	2 6 998 011 DT

Suite à cette affectation le résultat reporté antérieur passe de 6 979 958 DT à 19 979 958DT

4^{ème} résolution : Affectation des résultats.

Après lecture du rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée et du rapport général des Commissaires aux comptes, et après avoir constaté les états financiers de l'exercice 2021, les membres de l'Assemblée décident d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2021 comme suit :

Résultat net comptable de l'exercice 2021 :	8 703 199 DT
Résultats reportés antérieurs :	6 979 958 DT
Résultats reportés provenant des réserves ordinaires	13 000 000 DT
Total à affecter :	28 683 157 DT
Réserves Légales :	
Distribution de Dividendes	13 000 000 DT
Résultats reportés de l'exercice 2021 :	15 683 157 DT

5^{ème} résolution : Distribution des dividendes

L'Assemblée générale décide de distribuer des dividendes d'un montant de 13 000 000 DT à prélever sur les résultats reportés antérieurs provenant des réserves ordinaires.

L'Assemblée décide également la mise en paiement de ces dividendes le 30 juin (date de détachement des coupons).

Dividendes par action = 0,406 dinars

6^{ème} résolution : Renouvellement et désignation de nouveaux administrateurs

L'Assemblée Générale constate que les mandats de certains membres du conseil d'administration viennent à expiration à l'issue de cette Assemblée.

L'Assemblée décide de

7^{ème} résolution : Ratification de la désignation d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires suite à l'Assemblée générale électorale

L'Assemblée Générale décide de reporter ce vote vu qu'aucun dossier de candidature n'a été retenu suite au 1^{er} appel à la candidature publié au CMF et à la BVMT le 17/05/2022 .

8^{ème} résolution : Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes

L'Assemblée générale constate que le mandat du Commissaire aux comptes « CAF » vient à expiration à l'issue de cette Assemblée.

Elle décide de

9^{ème} résolution : Pouvoirs pour formalités.

L'Assemblée décide de donner au porteur de tous extraits ou copies du présent procès-verbal, tous pouvoirs à l'effet d'accomplir les formalités légales.